Une activité industrielle régionale stable en 2024

L'activité industrielle dans la région Centre-Val de Loire est restée stable en 2024. Les carnets de commandes se sont dégradés en fin d'année à des niveaux jugés insuffisants, et les trésoreries, après une amélioration en début d'année, se sont effritées en fin d'année à des niveaux estimés moyens. Si les difficultés d'approvisionnement restent marginales, comme l'impact du coût de l'énergie sur l'activité, les problèmes de recrutement restent non négligeables mais sont en baisse. Le besoin de main d'œuvre est moindre. La reconstitution des marges et la réorganisation de l'outil de production sont devenues prioritaires, ainsi que la recherche de gains de productivité.

L'activité de l'industrie manufacturière stable dans un contexte national et international difficile

Après deux années consécutives de croissance en 2017-2018, l'industrie régionale a souffert en 2019 d'une dégradation des échanges extérieurs au quatrième trimestre, dans un environnement international dégradé. Visible dès le mois d'avril 2020, la reprise de l'activité industrielle régionale concernait toutefois dans un premier temps les industries agroalimentaires et pharmaceutiques, industries de première nécessité, avant de s'étendre aux autres secteurs. En 2021, contrairement au secteur des services marchands, les vagues épidémiques, et les périodes de confinement ont eu un impact limité sur l'activité industrielle. En 2022, en dépit des effets des restrictions sanitaires en début d'année, de la situation géopolitique incertaine génératrice de hausse des coûts, d'une inflation en hausse qui a conduit à des augmentations successives de taux d'intérêt, l'activité industrielle dans la région Centre-Val de Loire est restée en croissance. L'année 2023 a été marquée par un ralentissement qui portait la croissance au plus bas niveau de ces dernières années.

Malgré des rebonds d'activité au premier trimestre et en septembre-octobre (ce dernier lié à des rattrapages de retards de livraisons), les soldes d'opinion (**pour comprendre**) des chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière sur leur activité du mois écoulé ▶**figure 1** sont globalement au même niveau sur l'ensemble de l'année 2024 qu'en 2023. Cela correspond à un point bas depuis début 2020. L'activité s'est fragilisée au cours de l'année 2024. Cette même tendance est observée au début de 2025. L'industrie fait face à de nombreux facteurs défavorables : la conjoncture internationale dégradée, notamment en Chine et en Allemagne ; les facteurs d'incertitude plus forts dans la deuxième partie de 2024 liés à la situation politique nationale ; des délais de paiement plus élevés de clients des petites et moyennes entreprises (PME). Plus du quart des chefs d'entreprise interrogés mentionnent des difficultés de recrutement. Enfin les difficultés d'approvisionnement ne concernent plus qu'un nombre marginal d'entreprises en décembre 2024.
Les carnets de commandes ont dépassé leurs niveaux d'avant-crise à partir de mars 2021. Ils ont connu des phases de hausse et de baisse au cours de l'année 2024. En fin d'année, ils sont à des niveaux jugés insuffisants ▶**figure 2**. Le constat est le même pour les trésoreries des entreprises avec une amélioration au premier semestre suivi d'une dégradation.

Des évolutions contrastées selon les sous-secteurs

La stabilité de l'activité en 2024 masque des évolutions contrastées d'un secteur à l'autre dans l'industrie régionale. Le chiffre d'affaires des industries agroalimentaires continue à progresser en 2024 et termine l'année en hausse. Le secteur de la fabrication de cosmétiques suit la même évolution positive en 2024 qu'en 2023.
Le secteur aéronautique est en forte progression comme en 2023. Les secteurs de la fabrication de produits en caoutchouc et la métallurgie ont vu leur activité stagner au second semestre, après avoir connu une nette hausse au premier semestre 2024. Les secteurs de l'industrie pharmaceutique, des autres produits minéraux et de l'imprimerie ont vu leurs chiffres d'affaires fléchir en 2024. Quant aux sous-secteurs de la fabrication d'équipements informatiques et électriques, leurs chiffres d'affaires s'est nettement redressé en fin d'année 2024.
Les prix de vente ont augmenté dans la métallurgie, le matériel de transport, les cosmétiques, les produits en caoutchouc, l'imprimerie, et très légèrement dans l'agroalimentaire. Ils ont légèrement baissé dans la fabrication de produits électroniques et électriques, et l'industrie pharmaceutique. Par rapport à 2023, les coûts des intrants se sont atténués au quatrième trimestre 2024.
Les carnets de commandes ont fortement progressé dans l'aéronautique et dans le secteur du caoutchouc. La trésorerie s'est améliorée dans presque tous les sous-secteurs au premier semestre avant de s'effriter, excepté dans le secteur de l'imprimerie.

Après une nette progression de son chiffre d'affaires en 2023, la filière automobile connaît une année 2024 en repli, à cause notamment des contraintes liées à la transition énergétique et des incertitudes sur le modèle économique à suivre dans les prochaines années.
En 2024, dans un contexte international concurrentiel et incertain, les exportations progressent dans tous les sous-secteurs, à l'exception de celui de la fabrication de caoutchouc.

Les réalisations de chiffre d'affaires sur l'exercice 2024 sont stables. Elles sont nettement en retrait des attentes exprimées à la fin 2023-début 2024 (+3,2 %). Presque tous les sous-secteurs sont concernés, seules l'industrie agroalimentaire et la métallurgie ont fait un peu mieux qu'anticipé.
Les effectifs totaux (y compris intérimaires) ont été stables en 2024, alors qu'une légère progression (+0,5 %) était prévue un an auparavant. Les effectifs intérimaires en particulier ont été réduits dans la majorité des sous-secteurs. Les effectifs totaux ont cependant un peu progressé dans l'agroalimentaire, le matériel de transport (automobile et aéronautique), le textile et la métallurgie.

L'investissement, dynamique en 2024, progresse surtout dans l'aéronautique et l'industrie pharmaceutique en lien avec quelques intervenants de poids, mais baisse dans presque tous les autres secteurs. Les investissements d'équipement sont en net recul.

Au-delà des différences de performances sectorielles, les réponses aux enquêtes mensuelles de la Banque de France traduisent des évolutions structurelles de l'organisation de l'outil de production et des marges des entreprises. L'année 2025, s'annonce à nouveau incertaine : la politique française et la politique tarifaire états-unienne sont souvent citées comme

des facteurs problématiques pour les prévisions. Une progression de 2,6 % des chiffres d'affaires est prévue pour 2025 dans un contexte de désinflation qui se poursuivrait. ●

David Hueber (Banque de France)

Pour comprendre

L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France retrace l'activité dans l'industrie et le bâtiment. La collecte est effectuée par les succursales du réseau de la Banque auprès d'un échantillon composé d'environ 8 500 entreprises ou établissements (dont 375 pour la région Centre-Val de Loire). Les informations sont recueillies au cours d'entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise, puis traduites sous forme de notations chiffrées, correspondant aux opinions exprimées par les informateurs, sur plusieurs variables (production, livraisons, commandes, stocks, prix, effectifs…), au cours du mois écoulé par rapport au mois précédent. Les réponses possibles s'inscrivent sur une échelle à sept graduations (forte augmentation, augmentation, légère augmentation, stabilité, légère diminution, diminution, forte diminution). Les répondants précisent par ailleurs s'ils jugent l'évolution « conforme pour l'entreprise » (c'est-à-dire à un niveau attendu ou en ligne avec une normalité pour l'entreprise et en lien avec les attentes). Chaque réponse fait ainsi l'objet d'une pondération accordant un poids double aux réponses de variations jugées fortes (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux variations jugées « normales », et un poids moitié moindre aux variations jugées légères par rapport à ces mêmes variations « normales ». S'agissant de l'état des carnets de commandes, les réponses sont codées suivant une échelle similaire à celle des variations, par rapport à un niveau jugé normal par le chef d'entreprise sur la période considérée. Pour le calcul des résultats, les notations chiffrées sont en outre pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats. À divers niveaux de regroupement, les notations permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes, appelées « soldes d'opinion » ; elles expriment la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières.

► 1. Soldes d'opinion sur l'évolution de la production dans l'industrie

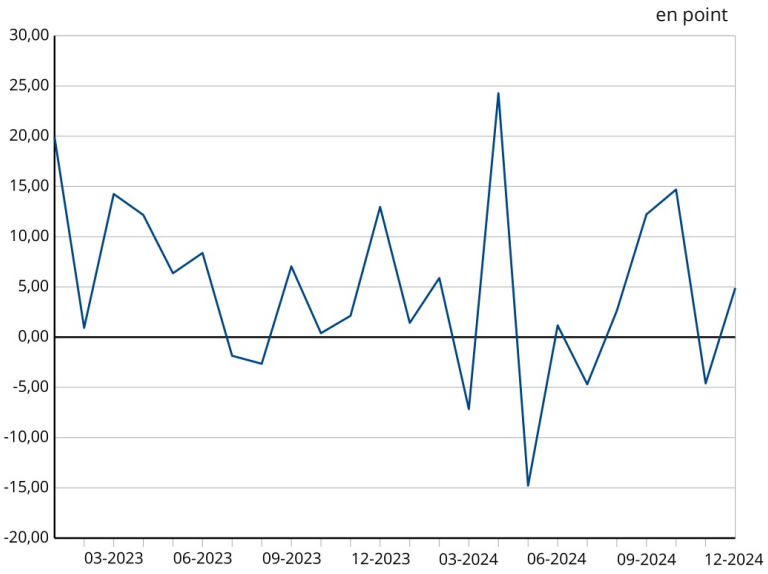

Note : Le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré une hausse de l'activité et celles ayant déclaré une baisse au cours du mois passé. En évolution, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une hausse (baisse). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes -200 et +200. Pour décembre 2024 le solde d'opinion s'établit à 4,89 points dans l'industrie. Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : Entreprises industrielles de la région Centre-Val de Loire interrogées.

Source : Enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.

► 2. Soldes d'opinion sur l'état des carnets de commandes

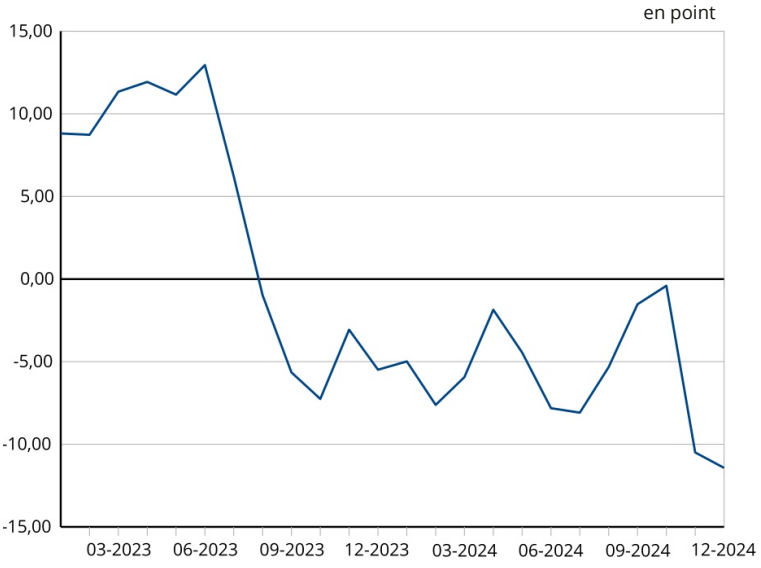

Note : Le solde d'opinion sur la situation des carnets de commande mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré un niveau des carnets de commande considéré au-dessus de la normale et celles ayant déclaré un niveau considéré en dessous de la normale au cours du mois passé. En situation, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une estimation au-dessus de la normale (en-dessous). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes -200 et +200. Pour décembre 2024, le solde d'opinion s'établit à -11,43 points dans l'industrie. Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : Entreprises industrielles de la région Centre-Val de Loire.

Source : Enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.

► Pour en savoir plus

- Tendances régionales - Centre-Val de Loire | Banque de France.
- Les entreprises en Centre-Val de Loire : bilan 2024 et perspectives 2025 (Banque de France).